

à LILE Nº 1.02 à ROUBAIX à LENS

PUBLICITE races et Médames sont régans directement sur: Mercaux d' l'ét dans toutes les Agences de Prince et de l'Meranger

Lundi 6 Janvier 1908

La Protection de l'Enfance

Ouol que l'on puisse dire à propos de Quoi que l'on puisse dire à propos des vibrions de pourriture actuellement soumis à l'analyse de M. le juge d'instruction Magnien, la prestitution de l'enfance ne date pas d'aujourd'hui et n'est pas particulière à Paris. Demandez pludtaux marins qui font le tour du monde et aux voyageurs qui savent observer qui se croient dispensés de toute moralité, une fois la frontière passée.

La réaction a beau jeu de signaler les lurpitudes qu'une publicité effrénée ne permet plus de cacher. Elle ferait bien mieux de proposer des remêdes plus sérieux qu'un rétour impossible à des proyances surannées. Au surplus, elle publie que de nos jours Argus se rencontre partout et qu'il est protéforme. Rien ne peut plus être caché. Les plaies sociales se découvrent toutes. Voilà uniquement pourquoi elles paraissent plus nombreuses, parce qu'on les connaît davantage.

Certes il v faut, veiller et rénarer telle

Certes il v tant veiller et rénarer telle ou telle négligence. Mais est-ce une rai-son pour nier ou omettre les bienfails de la législation spéciale à l'enfance, Issue de toutes nos luttes sociales, de-puis 1789 jusqu'à ces derniers temps ré-publicains?

Avant 1789, l'instruction publique était Avant 1789, Instruction publique ctait rare et rudimentaire, la protection influstrielle n'existait pas, les prescriptions à l'égard des nourrisons n'avaient rien de fixe ni de général, l'hôpital de Paris entretenait mai tout au plus 4,000 enfants, et l'on sait les plaintes de La Rochefoucauld sur les agglomérations n'enfants désœuvrés ou surmenés, etc.

n'enfants désœuvrés ou surmenés, etc.
Aujourd'hui les pupilles de la Seine
but décuplé. Ils ne sont plus 4,000 mais
40,000 environ; et les procédés d'éducation sont bien autrement intelligents.
Mais dressons rapidement le bilan des
progrès de la protection de l'enfance jusqu'el la dernière loi de juin 1904, à laqu'elle notre ami Paul Strauss a atlaché
son nom. N'est-ce pas la meilleure façon
l'étre à la fois juste et clairvoyant, c'està-dire de reconnaître et les efforts heureusement accomplis et les facunes à
combler? combler '

combler?

Le législateur s'est d'abord occupé des enfants sans famille et de l'enfance énsoumise ou coupable. Le sort des uns et
des autres a été adouci et humanisé. Mais
il n'en est pas moins vrai que la caracéristique générale, ou plus exactement
l'idée directrice de tous les textes généraux concernant l'enfance abandonnée
pu vagabonde, a d'abord été plutôt la défense de la propriété.

A notre troiséème République revient

A notre troisième République revient le grand honneur d'avoir songé à pro-téger l'enfant pour lui-même et à lui or-ganiser une sorte de statut et matérie. ganiser une sorte de statut et matériel et moral, qu'il ait une famille ou qu'il n'en ait pas.

n'en ait pas.

Maintenant pour ne parler que des enfants ayant une famille légale ou non, ils sont désormais protégés, avant même leur naissance, par les secours aux mères; dès leur naissance, encore par des secours, des distributions de lait, de layettes, par des orèches, etc., et par cette admirable eclosion de mutualités maternelles. — L'organisation de l'école, chapun la connaît. — A l'atelier, ce sont les lois sur l'apprentissage, et celles du 19 mai 1874 et du 2 novembre 1892, etc.

Cependant les plus grands bienfaits

mai 1874 et du 2 novembre 1892, etc.

Cependant les plus grands bienfaits
les lois nouvelles, pour protéger l'enfant dans son corps et dans son âme, ontcommencé à être réalisés par la loi du
g décembre 1874, sur l'emploi des enfants dans les professions ambulantes et
surtout par celle du 24 juillet 1899 qui
prononce la déchéance de la puissance
paternelle, et par celle du 19 avril 1898
sur les enfants maltraités, et par la loi
du 10 mars 1898 punissant l'offre de profuctions pornographiques à des enfants.

La défense de l'enfant contre ceux qui

La défense de l'enfant contre ceux qui voudraient le mattraiter ou le pervertir est donc assurée, au moins théorique-ment. En pratique nous assistons à tro-de négligences de la part des parquets, à tro- de bienveillances de la part des tribunaux.

Mais l'enfant, hélas I comme l'homme, Mais l'enfant, hélas I comme l'homme, n'a pas que des ennemis extérieurs. Son propre ennemi, c'est souvent lui-même. A l'enfance maltraitée s'ajoute l'enfance vicieuse et coupable, toujours régie par la loi de 1850 et par notre vieux code pénal, ce "taril démodé » comme l'appelle M. Jean Cruppi, qui vient de faire nommer par la Chambre une commission spéciale pour étudier sa proposition de loi « relative aux moyens d'assistance et de coercition propres à prévenir ou à réprimer le vagabondage et la mendicité ». Peut-être n'était-il pas pressé de donner une variante à l'idée maltresse du code pénal, qui est célle de notre throit fout entier : la défense de la propriété. Peut-être serait-il plus urgent d'étudier les moyens d'assistance et de coercition propres à prévenir ou à réprimer le vagabondage, la mendicité et la prostitution de l'enfance.

L'on se rappelle le mot de Mercier

L'on se rappelle le mot de Mercier lans son curieux Tableau de Paris : Tous les hommes méchants ont peut-re commencé par être des enfants mi-

fants vicieux ne sont-ils pas des enfants misérables? Nous retrouvons donc ici toute la question sociale, et, en attendent sa solution par-le socialisme, la nécessité de recourrir à des palliatifs possibles, c'est-à-dire à des « moyens d'assistance et de coercition». Une fois trouvès, ces moyens devront être reliés avec les textes existants, et de leur coordination sortira enfin le code de l'enfance.

Pour les moyens d'assistance maté-rielle, il faut un budget social et national et communal. Si lentement qu'il se erée, il se fonde jour à jour.

on ta l'assistance morale, les socié-tés bienfaitrices et les patronages ne sont pes à négliger, et après les classes, nous avons les garderies sociaires ou études surveillées. Malheureusement elles ne sont pas obligatoires, comme la classe elle-même. Peut-être leur fréquentation obligatoire dans certains cas à détermi-ner serait-elle un premier moyen effi-cace de coercition.

M. Massé préconise démocratique-ment la gratuité de l'enseignement se-condaire. Avant de songer au lycée gra-tuit, ne vaudrait-il pas mieux reculer l'époque de la libération de l'école pril'époque de la libération de l'école pri-maire et la reporter à quinze ans ou seize ans, en granisant partout non plus seulement l'obligation de l'ensei-gnement primaire étémentaire, mais— avec de nombreuses bourses d'entretien comme appui aux parents, — une sorte d'enseignement obligatoire primaire supérieur qui pourrait d'ailleurs être en même temps professionnel.

même temps professionnel.

Hélas I En attendant, il y a et il y aura encore des petits vagabonds et des petites vagabonds et des petites vagabonds et des petites vagabondes se classant en deux catégories. Les uns ont de bons parents, qui se garderont bien de demander leur envoi dans une maison de correction. Les autres ou tirent profit de la déchéance voulue de leurs enfants, ou s'en débarrassent dans les pourrissantes maisons correctionnelles. Aux uns comme aux autres, il faut, dans l'intérêt supérieur de la Cité, retirer la puissance paternelle, — aux uns puisqu'impuissants, aux autres parce qu'indignes.

Pourquoi ne pas entrer dans la voie

sants, aux autres parce qu'indignes.
Pourquoi ne pas entrer dans la voie
ouverte en Angieterre, en Allemagne et
surtout aux Etate-Unis ? Pourquoi ne
pes organisc des trauraux spopour enfants; — sans code ni procedure
rigides, — mais n'ayant jamais le droit
d'édicter la prison ou la correction, —
devant simplement prononcer l'envoi,
soit dans un internat professionnel, soit
dans une famille, fot-ce même dans la
famille de l'enfant, si elle est honorable,
et toujours à la condition que cette mise
en liberté soit surveillée par des délégués spéciaux qui siègeraient comme gués spéciaux qui siègeraient comme jurés dans le tribunal d'enfants et seraient nommément désignés pour sur-veiller les enfants de tel ou tel îlot ou quartier.

Tout cela est déià en germe dans nos diverses lois profectrices de l'enfance, qui sont excellentes. Il suffirait de les coordonner et de les compléter, et enfin de les appliques

coordonner et de les complèter, et enfin de... les appliquer.

Ainsi se justifieront ces belles paroles de l'avocat général Talon sur le pouvoir des parents et leur contrôle par des juges sociaux : « Leur pouvoir est soumis aux juges qui doivent juger leurs jugements : judicia vestra judicabo. »

Adrien VEBER.

Hier & Aujourd'hui

Est-ce la guerre?

Il n'est plus possible de outester que les relations entre le Japon et les Etats-Unis sont tendues. On ne saurait mer. malgré l'aivre pacifique du discours du Irône, que la question de l'immigration en Amérique, domine en ce moment la politique du Mikado. Son ambassadeur à Washington a été rappelé pour ne s'être montré asvez énergique, il n'a pas été remplacé ; le mémoire adressé aux Etats-Unis dit bien qu'il accepte quelques-unes de ses propositions relatives à l'immigration japonaise, mais il spécifie nettement qu'il en répousee cortaines autres comme étant incompatiles avec sa dignité.

Cette restriction est grave. Pour ce peuple

Comme etant incompenses area segment. Cette restriction est grave. Four ce peuple grisé par ses victoires et conscient de sa force, sa dignité ne s'accommadera jamais de conditions impliquant la méconaiasance de l'égalité des races et, si l'on conge à la mentalité yanke, aux nécessités économiques de la grande république américaine, on conviendra un'il v a la une cause permanence de con-

D'autre part, il est fort difficile d'admettre que la crossière des 16 cuirassés américains, escortés désormais par leurs torpilleurs jus-qu'aux lès Hawal et jusqu'aux Philippines, soit un simple voyage d'agrément, voire d'en-traînement Rien ne justifierait, si les relations entre les deux peuples étaient normales, ce déplacement qui entraînera une dépense de plus de 30 millions.

N'est-il pas inquiétant de constater, que la presse américaine est unanime à dire, qu'il ne faut pas, pris au dépourru, laisser aux Japonais le choix du moment pour attaquer sans déclaration de guerne, cornœu ils lefirent pour la Chine ou pour in Russie et, que la paix sur la Pacifique exige la présence d'une flotte pussante prête à trapper.

La possibilité d'une rupture entre le Japon et les Etats-Unis, préoccupe toutes les chancelleries, car une guerre entre ces deux nations, en dehors même des complications eusopéennes probables, aurait une répercusaion mondiale désautreuse et des conséquences immédiates iscalculables.

La Tête coupée

CHRONIOUE

Nous partione de sciences o'rentes au des-sert chen le peaute Charles Duval. Celui-di, qui m'avait tranquillement écou-té développer toute une thésite aux le tisme et raconter des histoires d'appareig capables, me semblai-di, de donner le fission aux plus rutrépides, pric la parole s'

aux pais mirephon, inte m parcos .

a If y a, je ne le nie pas, mos cher, des faits troublants dans tout os que vous venez de dire la. Et pourtant, je n'y ni ries rouve vé qui surpasse, qui écrase plus l'imagimation que os qui me fut conté deraitement et que je veux essayer de vous confer à mon tour. Dégustes-moi donc cotte histoire :

que ca qui me fut conté dernièrement et que ce qui me fut conté dernièrement et que je veux essayer de vous cozier à mon tour. Déguetes-moi donc cotte històire:

» A X...-sur-Mer, pethe ville du listoral normand, vivast encore, il y a quelques mois, us mystérieux personange, veux un beau jour, on n'a jamais su d'où, se fixer là, et qui, same exercer acunement la profession de médecin se faisait appeler le docteur Devil. Vous savez que ce mot anglais veux dire « Disalle », et, pour les espries crédules, oct être ne pouvait têre sorti tout droit, en cffet, que de l'enfer.

» Il quistrait peu la petite maison teoléé qu'il avait louée dans un das quartiers les plus déserts de la ville. Depuis six mois, il menait la une existence rigoureusement enveloppée de mystère, quand un matin, dans la petite cité normande, la nouvelle se répandit comme une trainée de noudee e « La docteur Devil est rombé subitement fou ! » On le vit, en effet, nendant plusieurs jours, parcourir les rues de X..., gesticulant et proférant des paroles incohérentes, où revenisient sans cesse ce, mots : « Mon corps d, Rendez-moi mon corps ! »

» Folis inouie ! Le malheureux s'imaginalt que tour son individu ne consistait plus que dans une tête, restée vivanèe, ben que séparée du reste d eson corps. Il n'avait absolument plus conscience de son être matériel, la tête exceptée : et c'était un spectacle terrifiant pour tous que est homme, courant à travers les rues et, les traits horriblemen convulsés, les yeux fous et exprimant une angoisse infernsale, des sontrances de damné, réclamant à tous les échos son corps, qu'on lei avait, disaleid, enlevé !

» Les agents de la police hunsicipale étalent sur les dents, constamment occupés à le suiver, à l'empoigne et à le reconduire ches lui. La, ils le rementaient aux mains de son domestique, un sujet anglais comme lui, versu de le pars en même tempe que l'ul.

» On surveilla les issues de la maison, l'us agile et extraordinafrement robuste, il réna-

ramente le fon, celui-ci s'échappait de nouveur de la company de la comp

s Les autorites locales songeauen de la nux moyens radicaux de délivrer la ville de ce sujet d'épouvante, quand de lui-même, il disparut.

Le fou, pendant une journée, ne s'étaite pas montré comme à son habitudes dans les rues de X... Aussitôt, la population de s'étonner e tde commenter cet événement inatrendu. Malgré la panique qu'il rausait, le « Devil » leur manquait, ma parole!

Jil y eut à la fin de l'après-midid de ce jour, un mouvement général de cursonèté vers la maison du fou, bientôt cernée par p'usieurs centaines de citoyens et de citoyennes de tous les âges, qui cherchaient à sonder le secret de cette maison aux volets hermétiquement clos.

Les autorités accoururent elits-mêmes sur les lieux. Le maire, pour être agréable à ses concitoyens, qui s'impatientaient comme dans s'attente d'un spectacle d'u, tequi le commissaire de police et le juge de paux de se faire ouvrir la porte.

Ces deux honorables magistrats heurtênant à l'huis, en faisant la sommation légale.

Plusieurs missetes s'écoulèrent; rien ne paraissais bouger dans la maison.

Des rumeurs sinquiétantes sisculèrent de nouveau dans la foule; on oria : « Un serrurier l... Faites venix un serrurier l's sous sous la maison.

Des rumeurs sinquiétantes sisculèrent de nouveau dans la foule; on oria : « Un serrurier l... Faites venix un serrurier l's sous des la maison.

A la question du commissaire, faixe en anglais : « The doctor Devil, please ? » l'homme répondit beivement et d'un ton dolent : « He is dead ! »

Le docteur Devil était mort l'... » La nouvelle tomba au milieu de cette populace comme un coup d'assonoir. On nurmuna :

Mort l'... De quelle maisdie? ... Il était fou, 2'est vrai, mais non malade !

Et de nouveau des cris s'éterberent !

the f... Il cunt fou, cest vral, mais non ma-lade !

» Et de nouveau des cris s'élevèrent !

» Il faut voir, constater !... Faites venir un médecin !... L'auropsie ! L'auropsie !

» Le maire, a'étant concerté avec le juge de paix, se décida à céder encore une fois aux injonctions de ses implacables électeurs. On alla quétir le médecin légisse du lieu. En at-endant son arrivée, les autorités péndérherset dana la maison du mystère.

» Le domestique, els autorités péndérherset dana la maison du mystère.

» Le domestique, à leurs questions, répon-dit, en montrant une porte formée ; « There : he is there » ; (il étais là l... Ce fut le maire qui ouvrit. la porte.

» Une obscurité complète régnaif à l'inté-rieur de la pièce. Le domestique requi l'ordre d'apporter de la lumière. Il «veire avec un lumigraon fumeux et éclaira un spectacle hor-rible... Le docteur étais étendu de tout son long sur le plancher, les beus élargis en croix, le visage rourné vers le plafond, les yeur grande, ouverts, où se lisait encore une expre-sion d'àngoisse indicible.

trapper.

It visage tourne vers le plafond, les yeux grande ouverts, où se lisait eacore une expreserent ces deux nas complications eutit une répercussion les conséquences implications eutit une répercussion les conséquences implications eutit pas de trace apparente le biessure, s'allongeait au milieu d'une nappe d'un liquid aux reflets rougeaères sous la clarsé dont de la lampe.

Je commissaire se journa veta de domes-

dene y a Blood s, choil, and in blood 2 g Relect den sang ?)

** L'homme sourie déclaiqueussement et promouga quedques mots que le commissaine travelle in man : a C'art simplement le liquide de humi ch étaie le tête de Madame s.

** Fuis, remontant vera le bant de în plince, la lumpe levide, il désigua du deige un objec qui piont il ce dendreit sur le soit. Tent le mande veculin, avec des desige un objec qui piont il ce de control en la soit. Tent le mande veculin, avec des delle un objec un objec de forme de moyée.

** Oct chips était une tête beupte, un des le formes amid anne le révelait la longue du vittee, qui s'y plaquat, unman un devoure de noyée.

** Le médecin légiste, à ce reorneul, contrait, Mis aussiot au courant, il ramassa la tête. l'examina curieucensent ce die : « On juverait que la vie l'a quittée il y a seulement quelques heures qui jonchainent le plancher, « ces fragments de bocal.... et ce liquide répandu..., ne laisse place haucun doute... Cette tête coupée était conservée dans une l'queur préservatrice... et elle est, en vérité, admirablement conservée. ?

** Eu ce qui concernait le « docteur Devill », il conclut, dès le premier examen du corps à une mort naturelle, subite, due à un transport foudroyane au cérveau.

** Les magistrats décidèrent véanmoins de garder le domestique à la disposition de la justice. Le mystère qui continuait à convelopper la personne et les actes glu défunt, surtout la luguber trouvaille faite avuès sa mort, leur commandait de faire la lumière aussi compléte que possible autoux de cette ténéberus affaire.

** En atemdane la « descente du parquet », avisé par dépêche, on laissa donc les choses en l'état ; près du cadavre de Devil, la êtie fur replacé telle qu'en lavait trouvés : les soillés fuvent apposées sur les portes et tout le monde sorrie de la maison hasbire, y compris le domestique anglais, , u'on eut bien du matte par de fouestique anglais, qu'on eut bien du matte par les agents, s'imagina immédiate nent qu'il avait assassané non maltre le vien du docteur John (c'était le nom du domestique), qui avai l'habitude de rentrer cher 'ui sans frapper, l'avait suppris, sans que du exte son mattre pardt se soucier accunement e sa présence. » Même, comme par le besoin de confier à quelqu'un le succès de ses recherches, il avait pris plusieurs fois John pour confi-dent.

dent.

a Ainesi, John savait que la tete coupée, desorte d'hypnotisseion une grande partie du
temps, était celle d'une femme que Devil avait
temps, était celle d'une femme que Devil avait
temps de la comme de

vant laquelle le docteur restait tigé en une sorte d'hypnotisation une grande partie du temps, était celle d'une femme que Devil avait, passionnément aimée, qui était morte dans ses bras et dont il avait, en cachette, décapité le cadavre,

» Et c'est la que notre histoire atteixt les proportions de la plus pure fantasmagorie.

» — Mon maître, dit John aux magistrate, se vantait d'être parvenu à varder cette tête e vivante ». Tous les jours, il la sorrait de son bocal et, sous la peau, injectait une petite quantité d'un liquide de sa composition. Puis — j'an ai été témoin — Il la replaçait dans le bocal et, des heures pieines, il lui parlasit... Et j'ai vu, ajoutait John sens pouvoir maîtrieer un tremblement, j'ai vu cete tête s'animer peu à peu, les paupières se sou lever, son regard s'éclairer, es levres palpiter... Il lui sparlasit et telle varaissait lui répondre.. Ce qu'il lui dissait ? Des mots durs, le pôus souvent. Il lui reprochait je ne sais quel trahison. Et la pauver été -ime semblait alors bien souffrit... Quelquefois, il lui dissait des paroles d'amour, mais ine interrompues par des expressions coléreuses, et on aurait jurs alors que la rpaivre tête -èuerait !... Eh fien, conclut John, je crois, oi, qu'elle s'est vengée... Elle fett la plus forte et, lui, tomba fou, comme vous saver... le pensais qu'il s'em guérirait... Non, Hier — !l y avait toil s'ours qu'il laissait reposer la êté de Madame, — il s'était levé comme d'ordinaire. Il ne divazquait plus. Je le vis prendre e bocal, en sortir la tête, l'injecter, lui parler... Mais elle ne répondit pas. Elle était morte, bien morte cette fois... Alors, il poussa a grand cri — d'amoure et de rage à la fois guait plus. Je se vis prenare e beca, da solici la tête. Piajectere, lui parler... Mais elle ne répondit pas. Elle était morte, bien morte cette fois... Alors, il poussa a grand cri—d'amour et de rage à la fois saisit le bocal et, de toutes ses forces, le lança sur le plancher, où il s'écrasa. Puis, assistit, il tomba, foudroyé...

John n'en dit pas plus. Il jura avoir dit la vériéd. Les magistrats se consultèrent et, avec l'air de gens qui ne s'abaissent pas à ajouter foi à de pares fariboles, ils ordonnèment la mise en liberté immédiate le John.

L'affaire désermais, comme on dit au Palais, était chasée.
Et Duval, allumant son hivane, laissa, rêveur, tomber ces mots :

« Cet homme, pourtand, a-t-il menti 7...
Est-il au pouvoir de nos sortiers modernes, hypnotiseurs, spirites, de maintenir la pensée dans une tête veure du corps ?. Hein !
mon cher, quel sujet de roman ! Je vous f'abandonne, si le cœur vous en dit... Augustin, severe la lionentire. Videns, mon ami

bandonne, si le cœur vous en dit... Augustin, servez les liqueurs... Vidons, mon ami, un verre de ce vieil Armagnac à la mémoire du docteur Devil... dont le diable ait l'âme T » Carolus d'HARRANS.

ECHOS

UNE ROUE

On parle de déplacer la Grande Roue.

A ce propos, rappelons que la construction de cet appareil fut un tour de force peu ordinaire.

Pour se taire une tête de son importance, il suffit de savoir que l'essieu à lai seul ples 40,000 ditogrammes; la pléos fabriquée cet Angelerre avait en ce port, de grue asset puissante pour la décharger, il faitur la transfèrer à Hambours, d'un on la dirigea, par voie Berée, jusqu'à Paris, a Chicago et a Londres, on pout voir des rous enalogues à celle du Champ de Mars, mais moins enormes.

A Londres, un jour qu'elle était bien chargée de visiteure, elle s'arreta fout à cosp, et les vontes de douze heures dans celle position crétique; on leur passa des vivres à l'aide de cordes, comma aux les arbres de Robinson.

Drame sanglant à Condé

LES AMOURS TRABIQUES DU FOSSOYEUR

Il tue sa maîtresse à coups de revolver et tente de se suicider.

Un drame sangiant a eu pour théâtre, sa-medi soir, la coquette cité de Condé-sur-Es-beut. Voici, sur cette affaire, qui a produit une vive émotion, les renseignements que nous avons recueillis;

Coups de feu dans la nuit

Vers huit heures quarante-cinq du soir, un ajusteur, Georges Moguez, passait près de la porte de Tournai, après le « Long Pot ». Il aperçut dans l'angle de l'ancien corps de garde, un couple qu'il salua.

Il ne put reconnaitre ni l'homme, ni la femme, mais il entendit, en s'éloignant, celle-ci dire : « Tu n'y es pas ? Allons, c'est le moment 1 »

Presque au mêmo instant , des coups de feu retentisseient.

Moguez retourna sur ses pas, et, à la

Presque au mêmo instant , des coups de feu retentissaient.

Moguez retourns aus ses pas, et, à la tueur du bec de gaz, il vit dans une mare de sang, la femme gisant à terre et l'homme, la tête appuyée sur la poitrine de celle-ci.
Deux infirmiers, Broussel Victor et Lelè-vre Joseph, de l'Hôpital Mittaire, presqu'en face, et que les détonations avaient également attirés, arrivaient.

L'homme, à ce moment, avait làché le revolver dont il vensit de se servir contre la femme, et dont il s'était également tire plusieurs coups, et, un large couleau à la main, se frappait à la gorge.

Quant il vit venir des gens, il essaya de se lever, les menageant du couteau.

Mais il fut désarmé nar l'infirmier Broussel, qui s'était courageusement jelé sur lui.

A l'hôpital

M. Mugnier, commissaire de police, sussitét prévenu et arriva sur les lieux. Les deux blossés furent relevés, et, sur des grancards, transportés à l'Hépital, lous probrancards, iransportés à l'Hépital, tous pro-les avaient été reconneus ? Bomme, pour tre le gaudien du cimotière et fossoyeur, Bocquet Alfred, 54 nns, originaire d'Odo-metz ; la femme, était Maria Bourgoin, 34 ans, ménagère, demeurant rue de la Cava-lerie, avec sa mère, Brousmiche Marie. La femme ne donnait plus signe de vie, mais Boornet, malgré ses blessures, parlai, Je n'ai qu'un malheur, disast-il, c'est de ne pas être mort a Cependani, les médecins, prévenus, arri-vaient ; le docteurs Liotsud, médecin-mejor du 127me de ligne ; Bridoux et Millet, qui examinèrent aussitot les blesses de Millet, qui examinèrent aussitot les blesses. Maria Bourgoin avait été atteinte la tempe droite, à six centimètres de profon-deur.

La cervelle sortait. Une seconde balle l'avait frappée au bras

La cervelle sortait.

Une seconde balle l'avait frappés au bres
droit, à une égale profondeur.

Le fossoyeur avait deux blessures à fe
tète ; il avait d'as et irer un troisième comp
dans l'oreille droite : la balle s'était aplatie
sur l'os très dur nommé « rocher ». Enfin,
il avait une plaie affreuse à la gorge, de dix
centimètres, de gauche à droite.

Après les pansements nècessaires, les femilles des deux victimes, ayant été avisées
avec tous les ménagements possibles, on les
transporfs tous deux à léurs domicière respecfifs : Bocquet, sur le brancard roulant de
l'hôpital, jusqu'au cimetière, vers onze henres et demie.

Les soins donnés à la femme, en raison
de son état très grave, demandérent plus de
temps, et c'est seulement vers minuit et demi
qu'elle put être ramenée chez elle.

On juse des schece navrantes qui se produigirent, surlout au cimetière; la pauvre
femme du fossoyeur tomba dans une crise
de sangiots et dut elle-même recevoir les
soins des voisins.

Mort d'une victime

M. Mugnier trouva, en ettes, as deux res annoncées.

Le b'llet de faire-part, peut-on dire, écrit sur une demi-feuille de papier anglais bien posée, disait ced :

« Nous consentons à mourie ensemble plutot que de souffrir en ce monde,

" (Signé) : Booquet Affred, à côté, la nigneture de Bourgoin Maria, s

Rn post-ecriptum, de la main de Booquet :

« Ce billet à été signée (sée) le 7 novembre, de bonne volonté, avec la plume de MmeDeléctuse (une débitante) nini (sée) un jour
an matin, à 7 heures, en buvant du celéa, s

Monsieur in Maire.

Cost à vous que je viens faire connaître la vérité exacte de cette malheureuse affaire pour moi, Jai eu le plus grand malheur de rencontrer cette femme; voits deux ans et demi que je la connais pour mon malheur. Jai dépensé beausoup d'argent, plus de deux mille francs, et paacé passablement du temps avec elle. Si javais écouté M. Beaumont, je l'eurais flanquée sur le pavé. Sa mère lui si dit:

En bien I elle me fait pendre et je la pendis en méme temps que moi.

Pour l'affaire qui se déroule pour le moment, c'est l'exacte vérité. Tous les mots qua j'ai écrits, ce qui m'a tourmenté, c'est les portions de poisong que cette femme m'a données pour ma temme : trois paquets de sublimé, una bouteille de poison que ma termme them et ent et que j'ai eu le malheur de me pas l'avouer au commissaire de police poem ménager cette rouée. "

Le commissaire retrouva, en effet, dans la maison du fossoyeur, les paquets et le bouteille, qu'il soumit à l'examen de M. Josée, pharmacien.

Les paquets contenaient bien du sublimé et la bouteille une solution de ce dangerum.

La pauvre femme Bocquet l'avait échappe

La carrière de Maria Bourgoin

Das paints obscura

Pour éclairer un peu ce qui précède, il est écessaire de revenir un peu en arrière. Los ntécédents de la victime sont intéressants

necessaire de revens un peu en arrière. Les antécédents de la victime con interessanta à consaitre.

Elle avait été longtemps bonne ches Mr. Beaumont, ancien adjoint au maire, maintenant décédé.

Flattense et intrigante, malgré ses relations avec Bocquet, elle a'était imposée à son patron sur lequel elle avait pris une certaine influence, et elle ne quitta la maisson que peu avant sa mort.

Elle fut ausei au service de M. Léotaud, médecin-major, chez lequel la rumeur publique l'accusait d'avoir pris du poison pous empoisonner la femme Bocquet.

Fendant son service chez M. Léotaud, elle s'était trouvée checeinte, des curvres de son amant; elle l'avoualt du resie. Cest alors qu'elle disparut pendant du resie. Cest alors qu'elle disparut pendant du resie.

La journée fatale

C'est sur ces points que le parquet de Valenciennes, saisi par une lettre anouyme, avait prié M. Mugnier contendre Booquet et la fille Bourgoin.

Tous deux furent donc priés de venir se commissairet, samedi.

A brûle-pourpoint, le commissaire demanda Maria Bourgoin:

« Qu'avez-vous fait de votre enfant? se La fille se trouble et se mit à trembler. Ce ne fut qu'à grand peine qu'elle répondit : d' Jai accouché à Valenciennes. L'enfant et à Anzin. C'est Booquet qui paie les mois de nourrices.

Quant au fait du poison, elle nis délibérément.

femme du fossoyeur tomba dans une crise de sangiots et dut elle-même recevoir les soins des voisins.

Mort d'une victime

Maria Bourgoin, après une douloureuse agonie, est morte hier metin, vera 6 h. 45.

L'enquête

La génèse du drame

M. Mugnier, sens perdre une minute, procéda à son enquête.

In neut pas de peine à interroger, à l'hoilla même, Bocquet, qui, le premier, de pital même, Bocquet et dura plus de deux heures. Leur entrevue dura plus de deux heures, en l'étal à beures et demis environ quand its se séparèrent.

Rocquet eemblaft de plus en pl

Bocquet rentra chez rut, vers 8 a. 10, 11 cm sortit.

« Tu ne soupes pas? » dit sa temme,

— Non, tout à l'heure. Je vals faire un tour, je reviendral tout à l'heure s.

La temme le trouva aussi très énervé, et ne fut pas peu surprise quand il lui demands avec une insistance particulière de l'emprasser.

On auti le recte: melunes minutes avecte.

On sait le reste : quelques minutes après, c'était la scène sanglante. Les mobiles du drame

On a pu déduire, de ce qui précède, se moins en partie, les mobiles qui ont guidé Bocquet.
La jalousie, dit-on encore, qu'il avait manifestée au moment où son année était est

Deléctuse (une débitante) nini (sie) un jour au maita, à 7 heures, en buvant du celée, n Puis, la lassitude, la fatigue sens douts service, Puis, la lassitude, la fatigue sens douts en Révolver | Couteau | Poison |

Mais la lettre du fossoyeur au maire de Condé donneit des détails plus précis sur les causes d'un drame où, décidément, devaient | mysétrieuse et de la délivrance plus august.